

LE BULLETIN DE L'USD A LA DIRECTION GENERALE

RAPPEL : L'USD-FO A LA DIRECTION GENERALE

QU'EST-CE QUE L'USD-FO ? L'USD-FO est l'union du **SND-FO** (Syndicat National des Douanes) et du **SNCD** (Syndicat National des Cadres des Douanes).

POURQUOI AVOIR CREE CETTE UNION ? : les nouvelles règles de représentativité syndicale mises en œuvre en 2011 exigent, en résumé, que les listes présentées obtiennent au moins 10 % des voix lors des élections au comité technique (instance chargée notamment de traiter les questions d'organisation et de fonctionnement des services). Dans ces conditions, **une union durable** entre nos deux syndicats, préservant l'indépendance de chacun, mais fondée sur **une approche commune des problématiques de notre administration et de ses personnels** nous est apparue indispensable pour défendre efficacement les intérêts de tous les douaniers.

LA PLACE DE L'USD-FO A LA DIRECTION GENERALE : *les services de la direction générale et de la subdivision de Bercy¹* sont désormais dotés d'une instance de « dialogue social », le **Comité Technique de Service Central de Réseau (CT-SCR)**, qui compte huit sièges. **L'USD-FO dispose de 3 sièges**, soit 3 titulaires et 3 suppléants (voir tableau ci-après).

👉 NB : LE PROCHAIN CT-SCR EST PROGRAMME LE 19 NOVEMBRE, N'HESITEZ PAS A VOUS RAPPROCHER DE VOS REPRESENTANTS

LE POSITIONNEMENT DE L'USD-FO : l'Union **SND-SNCD** défend le principe de la **participation au dialogue social** afin de défendre les intérêts légitimes des personnels. Ses représentants sont en fonction à la direction générale et services rattachés ou l'ont été pendant de nombreuses années. Ils connaissent donc très bien le fonctionnement des services centraux, leurs spécificités et leurs contraintes ...

QUELQUES EXEMPLES DE REVENDICATIONS ET D'INTERVENTIONS DE L'USD-FO au CT-SCR

⇒ **Les conditions de travail des personnels** : les personnels de la DG sont très fortement sollicités. L'USD-FO milite en faveur d'une réelle prise en compte des contraintes de travail dans les services centraux, un respect des droits des personnels (application des protocoles d'accord sur la RTT et des droits reconnus aux agents : récupération des heures excédentaires pour les personnels aux horaires variables, droit, pour chacun, d'utiliser les jours de RTT correspondant à son régime de travail, etc.).

⇒ **L'intégration des nouveaux arrivants** : l'USD-FO est intervenue pour que les collègues affectés à la DG soient mieux intégrés, réellement pris en charge et ne se trouvent pas placés d'emblée dans des situations difficiles, voire critiques, faute d'une réflexion pertinente sur l'organisation du service ; **elle suit de près cette problématique.**

⇒ **Les RCIC (référentiels de contrôles internes comptables)** : l'USD-FO dénonce régulièrement les conditions dans lesquelles les personnels (à commencer par les rédacteurs) sont chargés de la création et du suivi de ces référentiels et la solitude de nombre d'entre eux dans cet « exercice » lourd et souvent complexe.

L'USD-FO demande à chaque CT-SCR un bilan et appelle l'attention de l'administration sur la nécessité de mieux intégrer cette charge de travail.

↳ **L'USD-FO a toujours affirmé qu'il eût été préférable de créer une véritable structure dotée des moyens nécessaires plutôt que de charger, à nouveau, « la barque des rédacteurs »...**

⇒ **La charte de « 10 engagements »** : l'USD-FO suit de très près la mise en œuvre de cette charte, en particulier en ce qui concerne **les engagements 3 et 4** relatifs à **la clarté des commandes** et à **la « priorisation » des tâches** : engagements insuffisamment avancés pour l'Union .

⇒ **La gestion des bureaux** : l'USD-FO n'hésite pas, lorsque les faits lui sont rapportés et qu'elle les a recoupés, à **dénoncer certaines méthodes de « management »** qui portent préjudice aux personnels comme à l'administration... **Certains bureaux sont objectivement dans une situation critique que l'USD-FO a dénoncée** (comme d'autres syndicats).

L'USD-FO croit en la concertation et s'efforce de participer au dialogue social dès lors que l'administration « y met du sien » ...

⇒ **Enfin, l'USD-FO prend évidemment en charge les dossiers individuels, conseille les personnels et demande des audiences en tant que de besoin.** Elle se refuse, en revanche, à exploiter des dossiers individuels dans le seul but de créer une polémique.

L'USD-FO ce sont aussi de nombreux représentants dans les CAPC, et les CAPL de tous grades (l'USD-FO est notamment présente dans toutes les CAPC de catégorie A). Vos représentants en CT-SCR peuvent être un utile relais avec vos élus en CAP.

↳ **L'USD-FO est donc une structure pérenne qui comprend, à la fois, un syndicat généraliste (le SND) et un syndicat catégoriel (le SNCD) dont l'ancrage dans la catégorie A, très présente à la direction générale, n'est plus à démontrer.**



⇒ Les élus de l'USD-FO

VOS ELUS EN CT-SCR	
TITULAIRE	SUPPLEANT
Florence PIECHOWSKI (E2)	Jean-Jacques FRASEZ (F3)
Bruno DUWEZ (BSM)	Karine MOREAU (F1)
Emmanuel FOURNIGAUT (MAD SNCD) – Délégué régional du SNCD à la direction générale	Stéphane RANCHOUX (F3)
VOS ELUS EN CAPC CATEGORIES C , B et A (inspecteurs)	
CAPC CATEGORIE C (AC1) Caroline BOYER Gauthier NIVEL	CAPL CATEGORIE C Ile de France (ACP2) Jean-Jacques FRASEZ (DG-F3) Bruno DUWEZ (BSM)
CAPC CATEGORIE B (C2) Edgar ESCAVI Jérôme BERETTA	CAPL CATEGORIE B Ile de France (C1) Dominic PARDAILHE-GALABRUN William SALLE
CAPC CATEGORIE A Inspecteur Nicolas TREMOLLET Claire ETCHEVERRY Sébastien RUAULT Christophe THUAUD	CAPL CATEGORIE A Ile de France (Insp) Marie Artiges (DG-MGE) Maria MARTIN CANO (Paris-spécial)

VOS ELUS EN CAPC CADRES SUPERIEURS ET CADRES DIRECTORIAUX	
CAPC IR 3 Marie-Christine BRUN Philippe MATHIEU Françoise PETIT Pascal TSCHAEN	CAPC IR 2 Jean-Philippe SANCEY Laurence DEBLAERE LE FLAMAND
CAPC IR 1 François ALBINI Romain FROELIGER	CAPC IP1 Josiane JACOB Hubert FISCHER
CAPC IP2 Laurence VERCUYSEN Estelle ROCKLIN	CAPC DSD 2 Gisèle GOENVEC Luc PERIGINE
CAPC DSD 1 Pierre CARIOU Patrick LANEAU Luc COPER Philippe SAVARY	

⇒ **Les permanences de l'USD-FO** : l'USD-FO tient deux permanences hebdomadaires à la direction générale : **le jeudi** de 10h à 16h (local du SND) et de 13h à 17h (local du SNCD).

Il est évidemment toujours possible de prendre rendez-vous pour un autre jour.

N'HESITEZ PAS !

COMMENT ADHERER A L'USD-FO ?

Pour rejoindre l'USD-FO, vous pouvez adhérer au **SND-FO** et, pour les personnels de **catégorie A**, choisir entre le **SND** et le **SNCD**.

Rappel : une cotisation syndicale donne droit à un crédit fiscal (au titre de l'IRPP) correspondant à 66 % de la cotisation version versée. Ainsi une cotisation de 129 € revient à 43 €.

⇒ **Pour tout renseignement** :

SND-FO : Nicole PELTIER-GRASSET (09 70 27 24 91)
Bruno DUWEZ, correspondant pour la subdivision de Bercy

SNCD-FO : Emmanuel FOURNIGAULT (09 63 43 59 87/01 57 53 29 24- local DG)

RAPPEL : RASSEMBLEMENT DU 21 NOVEMBRE

LE 21 NOVEMBRE L'USD-FO (SND/SNCD) APPELLE, COMME TOUTES LES AUTRES ORGANISATIONS SYNDICALES REPRESENTATIVES, A UNE JOURNEE D'ACTION ET UN RASSEMBLEMENT DEVANT BERCY EN FIN DE MATINEE CONTRE LE PROJET STRATEGIQUE 2018, LES REDUCTIONS DRASTIQUES D'EFFECTIFS ET LE DEMANTELEMENT DU SERVICE PUBLIC DOUANIER...

